

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 5 mai 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, en vertu de l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux sept pétitions suivantes: 331-365, 331-367 à 331-372 inclusivement.

* * *

COMMUNICATIONS ET CULTURE

PRÉSENTATION DU 4^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du Comité permanent des communications et de la culture au sujet de la nomination, par décret, de Marjorie Halpin à titre de membre de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels, dans les deux langues officielles.

Le Comité considère que M^{me} Halpin a les titres, les qualités et la compétence pour exécuter les fonctions du poste auquel elle a été nommée.

(Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.)

* * *

[Traduction]

LA LOI RAJUSTANT LA REPRÉSENTATION ET REVISANT LES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES (ONTARIO)

L'ordre du jour appelle: Affaires émanant des députés

24 septembre 1985—M. Foster—Deuxième lecture et renvoi à un Comité législatif du projet de loi C-249, Loi rajustant la représentation de l'Ontario à la Chambre des communes et revisant les limites des circonscriptions électorales de l'Ontario.

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, les partis se sont consultés au sujet des travaux d'initiative parlementaire de cet après-midi. Si la présidence soumet la motion suivante à la Chambre, elle verra que la Chambre y consent à l'unanimité. La motion propose:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, l'affaire inscrite en première position sur la liste de priorité des affaires émanant des députés dans le *Feuilleton et Avis* d'aujourd'hui soit inscrite au bas de ladite liste pour la prochaine journée de séance; et

Pourvu que la Chambre poursuive l'étude des travaux dont elle était saisie à 17 heures aujourd'hui, jusqu'à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

M. le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui à la question n° 553.

[Texte]

LES DÉPENSES FISCALES—LES ACQUISITIONS DE SOCIÉTÉS

Question n° 553—**M. Riis:**

De 1979 à ce jour, quelle est la valeur totale des dépenses fiscales résultant du fait que les sociétés peuvent déduire le coût du loyer de l'argent emprunté pour acquérir d'autres sociétés?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Revenu Canada ne compile pas de statistiques sur les dépenses engagées par les sociétés.

[Français]

M. Lewis: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.